

## Budget 2023-2024 : un gouvernement sourd aux défis du secteur de la musique

### COMMUNIQUÉS



Montréal, le mardi 28 mars 2023 - L'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, a déposé aujourd'hui le budget 2023. C'est avec surprise et déception que l'ADISQ constate que le secteur de la musique fait office de grand absent de ce budget.

Lors de la campagne électorale, le Parti Libéral du Canada s'était pourtant engagé à « assurer un financement amélioré et stable au secteur de la musique en augmentant la contribution annuelle au Fonds de la musique du Canada pour le porter à 50 millions de dollars d'ici 2024-2025 » .

L'industrie de la musique et du spectacle fut lourdement affectée par la pandémie et l'ADISQ, au moment des consultations budgétaires, avait présenté des demandes structurantes pour lui permettre de s'attaquer à l'exigeante reconstruction de son secteur qui s'amorce et s'étendra sur plusieurs années.

La reprise est encore loin d'être acquise. Le secteur fait aujourd'hui face à une situation d'engorgement en enregistrement sonore comme en spectacle. Les spectateurs semblent avoir du mal à se projeter, achètent moins de billets et le font au dernier moment, ce qui génère de l'incertitude. Le soutien de l'État a été essentiel pour traverser la crise. Il l'est tout autant pour bâtir une reprise solide d'autant plus alors que le Canada est frappé par l'inflation.

Selon Eve Pare, sa directrice générale : "L'ADISQ se doit de souligner l'absence d'aide accordée spécifiquement à la production et à la commercialisation de musique enregistrée et de spectacles, au soutien aux artistes émergents, à la rétention et à la formation de main-d'œuvre, mais aussi à l'exportation du contenu musical québécois".

Bien que l'ADISQ se réjouit des progrès législatifs du processus de modernisation de la Loi sur la radiodiffusion encore en cours, elle tient à souligner que les effets de celui-ci ne se feront pas sentir avant longtemps. Compte tenu de la baisse des revenus perçus par les radios et de l'absence de contribution des services de lectures en continu, la demande de l'ADISQ d'une augmentation des contributions annuelles au Fonds de la musique du Canada (FMC) à hauteur de 58 millions \$ d'ici 2024-2025 aurait assuré un financement amélioré et plus stable au secteur de la musique.

-30 -

#### À propos de l'ADISQ

Joueur clé de l'industrie québécoise du disque, du spectacle et de la vidéo depuis 1978, l'ADISQ est une association professionnelle sans but lucratif au service de plus de 180 entreprises indépendantes, actives en production, commercialisation, édition, distribution, mais aussi promotion, gérance, et diffusion.

Relations de presse : Arthur Brière, [abriere@adisq.com](mailto:abriere@adisq.com), 438 519 1055